**Bulletin d’information**

**P**

**Pour l’accessibilité universelle en matière d’habitation,**

**de lieux et d’infrastructures en Montérégie**

Édition automne 2019

*Mot du coordonnateur*

*Rendez-vous de l’habitation 2019 de la SHQ*

**Une journée bien remplie**

*CHSLD et maisons alternatives*

**Réactions de la COPHAN et de l’AQRIPH à l’annonce de la Ministre Blais**

*Le Sieur-De-Normandie*

**Un centre multifonctions au service des personnes handicapées**

# ***Mot du coordonnateur***

La dernière année a été une année de transition pour AILIA. Ainsi, Julie Boulais, qui avait accepté de relever le défi à la coordination de l’association, a dû quitter pour des raisons personnelles. Nous remercions Julie pour son apport et lui souhaitons bien du succès dans sa nouvelle carrière.

Je me présente donc, Bertrand Legault, le nouveau coordonnateur de AILIA depuis la mi-septembre. Anciennement conseiller à l’Office des Personnes handicapées, j’ai œuvré pendant plusieurs années à la concertation en Montérégie. J’ai également œuvré pendant quelques années en tant que conseiller auprès des coopératives et des organismes en habitation pour la Société d’Habitation du Québec.

C’est avec la tête pleine d’idées et de projets que je commence mon mandat de coordonnateur et je compte bien en mener quelques-uns à terme au cours de la prochaine année. Auparavant, il faut bien maîtriser les dossiers en cours et comprendre le fonctionnement de l’organisme.

Ainsi, au cours des dernières semaines, j’ai entrepris de m’approprier le mandat de AILIA : lectures et rencontres avec mon collègue Pierre Nadeau et des partenaires, formations, mais aussi participation à des tables de concertation et des comités.

Mon mandat comporte deux volets. D’un côté, je dois m’occuper de la bonne gestion de l’organisme : suivi budgétaire et comptable, représentations et négociations avec les fournisseurs, rédaction de politiques internes et leur application, gestion des ressources matérielles, humaines, documentaires et informationnelles, etc. Cela implique également de faire un inventaire des outils à notre disposition et création de certains outils manquants.

D’un autre côté, j’ai aussi le mandat de contribuer à l’atteinte de la mission de AILIA. Pour y arriver, une analyse de nos interventions sera faite afin de déterminer les lieux où elles auront le plus grand impact.

Déjà de grandes tendances se dessinent. Jusqu’à présent, AILIA est intervenue surtout sur le territoire de l’agglomération de Longueuil. Dorénavant, AILIA aura une présence sur l’ensemble de la Montérégie. Par ailleurs, nous chercherons à établir de nouveaux partenariats, notamment avec les organismes participant au développement de projets d’habitation.

Au prochain numéro de l’Accès-cible, nous vous ferons part des développements tant du côté de l’administration que de nos interventions.

À bientôt.

***Rendez-vous de l’habitation****:*

**Une journée bien remplie**

Le 5 novembre dernier, se tenait à Québec la 19ème édition des Rendez-vous de l’Habitation organisée par la Société d’habitation du Québec. Après les mots de bienvenue par la PDG de la SHQ et l’allocution de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, on a assisté à une série de panels et d’ateliers.

 Mentionnons particulièrement l’atelier sur l’impact qu’a eu un projet permettant à des personnes ayant des problèmes de santé mentale de vivre en appartement grâce au Supplément au loyer. Près de 80 personnes, réparties sur l’ensemble de la région de Chaudière-Appalaches, ont pu avoir leur propre appartement.

Soulignons aussi le témoignage touchant d’un locataire participant au projet. L’homme y a raconté un pan de son histoire, affirmant que c’est notamment grâce à ce programme qu’il a réglé ses problèmes de dépendance, brisé l’isolement et réussi à se trouver un emploi; bref, qu’il vit plutôt que de simplement survivre.

Près de 500 personnes venant du monde des Offices municipaux d’habitation, des OBNL et des coopératives en habitation ont participé à cette journée.

# ***CHSLD et maisons alternatives pour les personnes de moins de 65 ans***

**Réactions de la COPHAN et de l’AQRIPH à l’annonce de la ministre Blais**

Le 26 novembre dernier, la Confédération des organismes de personnes handicapées (COPHAN) et l’Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH) ont tous deux réagi par voie de communiqués à l’annonce de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais, sur la transformation des lieux d’hébergement notamment pour les adultes ayant des besoins spécifiques qui peuvent être en quête d’autonomie.

En effet, plusieurs personnes handicapées ayant de grands besoins de soutien sont actuellement hébergées dans des milieux répondant mal à leur réalité. Des personnes handicapées, certaines plus jeunes, se retrouvent dans des milieux répondant aux besoins de personnes en perte d’autonomie alors qu’elles sont au contraire en quête d’autonomie.

L’annonce de la Ministre prévoit 2 600 nouvelles places et la transformation de 2 500 autres dans des maisons des aînés ou alternatives comptant 12 places ou moins. Environ 25 % (600) des places seront destinées à des personnes de moins de 65 ans vivant en CHSLD qui demandent des soins importants et qui peuvent être aussi en quête d’autonomie pour différentes habitudes de vie. Le modèle préconisé propose de passer de simples milieux de soins à de véritables milieux de vie tant dans l’approche clinique que dans les aménagements. Chaque personne hébergée disposera d’une chambre individuelle avec salle de toilette privée et une douche adaptée, ainsi que des espaces communs à dimension humaine. Il y aura aussi des espaces dédiés aux proches aidants afin de favoriser leurs visites.

**Pureté de l’intention versus réalisme pour la COPHAN**

Tout semble beau. Une fois de plus, il ne manque que du temps et probablement de l'argent pour que cela se concrétise. Pourtant, la ministre Blais rappelait encore récemment aux gestionnaires de CHSLD que la politique adoptée en 2003 sur la qualité de vie en CHSLD n'est pas appliquée. Avec la rareté de la main-d'œuvre dans plusieurs corps professionnels, avec des établissements qui n'appliquent pas les politiques, la COPHAN se permet le doute, non sur la pureté de l'intention, juste sur son réalisme.

**L’AQRPH encouragée**

*« L’annonce d’aujourd’hui est très encourageante pour offrir des milieux d’hébergement beaucoup plus respectueux de la situation des personnes de moins de 65 ans en CHSLD dont plusieurs sont en quête d’autonomie. Le gouvernement s’attaque enfin à ce qui est actuellement un problème réel qui a trop duré. »*

*Isabelle Tremblay, Directrice de l’AQRIPH*

***Le Sieur de Normandie****:*

**Un centre multifonctions au service des personnes handicapées**

Situé dans le secteur Iberville de St-Jean-sur-Richelieu, le Sieur de Normandie est un immeuble novateur, multicentre de services intégrés pour personnes handicapées.

Cet immeuble compte trente-deux (32) unités de logement, dont onze (11) logements alternatifs pour personnes handicapées physiques avec service de préposés, 24 heures et 7 jours par semaine, ainsi que deux (2) chambres de répit pour personnes handicapées. L’immeuble abrite aussi les locaux d’organismes communautaires.

Pour obtenir des informations :

Tél : 450-347-6041

Courriel : rph@videotron.ca

<https://www.rphrhr.com/hebergement-centre-multifonctions-sieur-de-normandie/>

# ***Réaménagement de la Rue St-Charles à Longueuil : ­***

**Une occasion de rendre les commerces accessibles**

Le 18 novembre dernier, l’AILIA était présente lors de l’une des soirées d’information organisées par la ville de Longueuil sur le projet de réaménagement de la rue St-Charles ouest entre la rue Saint-Sylvestre et le chemin de Chambly, Celle-ci portait plus spécifiquement sur l’importance de tenir compte des besoins en matière d’accessibilité universelle dans le cadre de ce grand chantier dont les travaux devraient débuter en 2021 pour se terminer en 2022.

**Un chantier majeur**

La ville de Longueuil entend profiter de cette réfection des infrastructures afin de revoir l'aménagement urbain (rues, trottoirs, parcs et espaces publics, stationnements, arrêts d'autobus, etc.) d'une section d'environ 650 mètres de cette artère afin de répondre adéquatement aux vocations commerciale et festive du secteur, et de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du quartier

Les représentants de l’AILIA étaient présents à la rencontre et en ont profité pour souligner que la réfection de cette artère constituait une occasion en or pour que les commerces améliorent leur accessibilité.

Peu de commerces et établissements situés sur cette rue sont présentement accessibles. Souvent, l’un des obstacles à l’accessibilité se situe avant même d’entrer parce qu’il faut monter quelques marches

Ainsi, l’AILIA a formulé deux recommandations : la première incitait la ville à bonifier le programme des Petits Établissements Accessibles (PEA)[[1]](#footnote-1). Se faisant, la ville pourrait, à l’instar de municipalités comme St-Hyacinthe ou Dorval, augmenter les montants admissibles et le financement octroyé. Une campagne de promotion active devrait également être entreprise.

Ces recommandations ont été reprises dans une lettre écrite conjointement avec l’Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL) à la mairesse de Longueuil, madame Sylvie Parent.

 Le PEA est un programme de la Société d’habitation du Québec permettant de recevoir une subvention couvrant partiellement les travaux de mise en accessibilité. Pour info : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/petits_etablissements_accessibles.html>

 **Le bulletin l’Accès-Cible est publié par**



**150, rue Grant bureau 228**

**Longueuil (Québec) J4H 3H6**

**TÉL : 450.646-4343**

**Courriel : info@ailia.info**

**Site internet :** [**www.ailia.info**](http://www.ailia.info/)

**Suivez nous sur**



**<https://www.facebook.com/www.ailia.info/>**

**L’AILIA est subventionnée par**



1. [↑](#footnote-ref-1)